

## COMMUNICATION MUNICIPALE N° 19/2021

le 15 septembre 2021

Commission culturelle – Composition 2021-2026.

10.03-2109-PAD-rc-Comm19-Commission\_culturelle.docx

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La Commission culturelle a comme principal objectif de promouvoir l'activité culturelle au sein de la commune. Elle accorde des subsides à des associations, à des organisateurs de manifestations (expositions, spectacles, pièces de théâtre...) ou soutient des artistes locaux dans leurs projets. Le rapport de gestion de la Municipalité récapitule l'ensemble des soutiens accordés l'année écoulée.

Cette Commission, désignée par la Municipalité, est composée de personnes issues du Conseil communal mais également de représentants des milieux culturels et de la société civile. Elle est présidée par le conseiller municipal en charge des affaires culturelles, M. Vincent Bonvin. Elle se réunit quatre fois par année.

Pour la législature 2021-2026, la Commission culturelle est ainsi composée de :

*Représentants de la société civile et des milieux culturels*

- M. Gérald Gay, Revue de La Tour
- M. Jean-Luc Willommet, Théâtre du château
- Mme Susanne Sinclair, Musée suisse du jeu
- Mme Vanessa Borghini, Bibliothèque communale
- Mme Anne-Marie Grangier, Ludothèque
- M. Marc Ducret, Ecoles
- M. Yoann Provenzano, humoriste, animateur
- Mme Vanessa Costanzo, danseuse, chorégraphe et directrice de l'école de danse Neptune à Vevey

*Représentants des partis politiques*

- M. Vincent Bonvin, président
- M. Kurt Egli, (PLR)
- M. Philippe Neyroud (PSDG)
- Mme Nina Hauri (LV)
- Mme Maria Luceron (LCIVL)
- M. Dan Ziehli (UDC)
- Mme Alice Gavillet (LTDPL)

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :



Sandra Glardon



Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 30 août 2021

